

Mémoire au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Changements apportés à la politique relative au fardeau excessif

Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador

Terre-Neuve-et-Labrador doit réaliser des dépenses importantes liées à la santé en raison de nombreux facteurs sociaux et démographiques. Compte tenu des perspectives financières actuelles de la province, il lui est impossible d'assumer des frais supplémentaires engagés par le gouvernement fédéral sans prendre en considération des solutions tenant compte des répercussions financières des modifications apportées à cette politique.

Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador reconnaît que l'actuelle politique relative au fardeau excessif consolide le modèle médical du handicap, qui va à l'encontre de son modèle social, qu'affirme la *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées*.

Les immigrants contribuent à l'économie et à la société de Terre-Neuve-et-Labrador depuis sa création. Comme la province connaît actuellement des problèmes démographiques et des pénuries de main-d'œuvre, l'immigration vient compléter les efforts en cours visant à soutenir sa viabilité et sa croissance démographiques et économiques.

Le recours aux dispositions relatives au fardeau excessif comme filtre permettant d'exclure les candidats éventuels à l'immigration, sans prendre en considération leur apport potentiel au Canada, représente une approche à courte vue. Il importe que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador réalise une évaluation juste et équitable de toutes les personnes qui font une demande d'immigration, en se fondant sur leur contribution à long terme.

Ce gouvernement considère qu'un dialogue collaboratif entre le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires est essentiel à une solution constructive qui serve les intérêts de tous les Canadiens d'aujourd'hui et des générations futures. Comme il est mentionné ci-dessus, dans sa collaboration avec le gouvernement du Canada, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador exprimerait son appui à l'abrogation de la politique relative au fardeau excessif si le gouvernement fédéral pouvait tenir compte des répercussions financières et collaborer avec les provinces et les territoires pour s'y attaquer. Parmi les solutions proposées, on compte la collaboration à des mesures d'atténuation, y compris des transferts aux provinces et aux territoires pour contrer les répercussions financières que cela pourrait avoir, et le suivi continu des changements, notamment le nombre de candidats et de leurs personnes à charge ayant des problèmes de santé ou un handicap chroniques ou graves, afin de créer des mesures adaptées ou des mesures de soutien pour les résidents permanents et les Canadiens, ainsi que pour les nouveaux arrivants au Canada.

Alors que Terre-Neuve-et-Labrador appuie des changements à la politique relative au fardeau excessif en vue de l'établissement d'une démarche plus inclusive à l'égard de la prise en compte des incidences sur les systèmes provinciaux de santé et de services sociaux, il est impératif que ces changements atténuent le plus possible les conséquences financières pour les services aux citoyens et aux résidents permanents du Canada, par exemple l'incidence sur le système d'éducation (l'éducation spécialisée) et le système de santé (les listes d'attente et les conséquences que celles-ci ont sur les Canadiens), et les répercussions d'une éventuelle modification susceptible d'accroître le nombre de groupes exemptés actuellement admissibles.